

Séance extraordinaire

Avis de convocation à tous les membres

Mardi 11 décembre 2007

Au studio TV-2 à midi

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Révision de l'article 52.06 des statuts et règlements

Étant donné les articles suivants des Règlements généraux du SGETQ portant sur la procédure d'élection :

- 52.02 **Vingt et un (21) jours** avant la tenue des élections, celles-ci doivent être annoncées sur les babillards et par un communiqué spécial distribué aux membres annonçant la date, le lieu et l'heure de l'Assemblée.
- 52.06 À partir du moment où il y a annonce d'élections, toute membre peut soumettre sa candidature aux postes de président, de vice-présidents, de trésorier et de secrétaire, au cours **des deux semaines** suivant l'annonce officielle. Cette candidature doit être accompagnée de la signature de deux membres appuyeurs.
- 52.08 Le président d'élection s'engage à afficher la liste complète des candidats aux postes du Comité exécutif, ainsi que les noms des appuyeurs **deux semaines** avant ladite élection

LE COMITÉ EXÉCUTIF PROPOSE, par souci de concordance, de modifier l'article 52.06 en changeant la période de 2 semaines à 1 semaine. Le nouvel article 52.06 se lirait donc comme suit :

- 52.06 À partir du moment où il y a annonce d'élections, toute membre peut soumettre sa candidature aux postes de président, de vice-présidents, de trésorier et de secrétaire, au cours **de la semaine** suivant l'annonce officielle. Cette candidature doit être accompagnée de la signature de deux membres appuyeurs.

3. Levée de la séance

Conférence téléphonique pour les régions.



Séance régulière

Avis de convocation à tous les membres

Mardi 11 décembre 2007

Au studio TV-2 à 12h15

Ordre du jour

1. Lecteur du procès-verbal du 8 février 2007
2. Postes vacants :
 - VP à l'application de la convention collective
 - VP à la vie syndicale
 - VP à l'information
3. Information
4. Santé et sécurité
5. Comité télétravail et temps partagé
6. Réaménagement
7. Divers
 - Bureau fédéral

Conférence téléphonique pour les régions.

PS : Un repas sera servi

Distribution le 30 novembre 2007

